

<https://www.dijon.snes.edu/spip/spip.php?article4703>



Inscription au CAPES : où est la vérité ?

- SNES académique de Dijon - S3 - Dossiers académiques - Exercice de nos métiers - Entrée dans le métier (INSPE) -



Publication date: jeudi 20 novembre 2014

Copyright © SNES Dijon - Tous droits réservés

Pour déterminer si nos métiers redeviennent attractifs afin de recruter les enseignants titulaires à la hauteur des besoins, l'analyse de l'évolution du nombre d'inscrits, de présents, d'admis au CAPES externe puis de stagiaires réellement affectés est cruciale.

Les comparaisons entre les sessions 2014 et 2015 sont complexes et peuvent amener à polémique si les chiffres et la méthode d'analyse ne sont pas clairement énoncés.

La difficulté se situe au niveau du nombre utilisé comme étalon de comparaison pour la session 2014.

En effet, en 2014, le nombre d'inscrits a été gonflé car les candidats inscrits aux deux concours ,exceptionnel et renouvelé, ont été comptés deux fois. Pour mesurer l'évolution du nombre d'inscrits en 2015, on peut ainsi utiliser soit le nombre d'inscrits officiels en 2014 (affiché sur le site du ministère (1)) soit en soustraire les doubles inscrits. Puisque différents chiffres circulent (2), il est indispensable que le ministère rende publics les chiffres détaillés de la session 2015 et précise la méthode qu'il retient pour analyser l'état de la crise de recrutement.

Quel que soit le raisonnement appliqué, force est de constater qu'il n'y a pas de hausse des inscrits à la hauteur de l'augmentation du nombre de postes ouverts au CAPES externe , soit 18, 8 % (7200 postes en 2015 contre 6062 en 2014), ce qui laisse à craindre une année supplémentaire avec des recrutements insuffisants au regard des besoins. Il est indispensable de mettre en place d'autres mesures pour rendre attractif le métier : pré-recrutements, revalorisation des salaires et des conditions de travail.

(1) <http://www.education.gouv.fr/cid79783/concours-du-second-degre-donnees-statistiques-de-la-session-2014.html>)

(2) Tableau comparatif des différents chiffres annoncés : où est la vérité ? voir ci-dessous.

<https://www.dijon.snes.edu/spip/local/cache-vignettes/L64xH64/pdf-b8aed.svg>